

Assemblée générale en terre lucernoise

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **58 (1963)**

Heft 2-fr

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Assemblée générale en terre lucernoise

Les ligueurs du Patrimoine national ont été conviés les 25 et 26 mai, à l'occasion de leur assemblée générale, à une admirable promenade en terre lucernoise, coupée de visites à des monuments d'art religieux pour la plupart peu connus du grand public, en dépit de leur inestimable valeur, parce que, retirés à l'écart des grandes routes, discrètement dissimulés parmi les hautes futaies, ils semblent réserver les splendeurs de leur découverte à ceux qui les cherchent.

Excellemment préparées par la section de Suisse centrale et son aimable président, M. J. Scherer, ces journées laisseront un inoubliable souvenir à leurs participants, en particulier les Romands qui ont eu partout la faveur d'une traduction en bonne et due forme.

Les privilégiés du samedi matin ont commencé par un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette, dans l'église baroque de Hergiswald, qui s'élève gracieusement dans une prairie au-dessus de Kriens, au flanc boisé du Pilate. L'édifice a été construit, sur des parties plus anciennes, de 1651 à 1662, par des maîtres d'état lucernois, d'après les plans et sous la direction du père capucin Ludwig von Wyl. Avec son cadran solaire, son toit brun à larges pans, ses trois petits clochetons et son clocher à lanterne peints en rouge, il a une physionomie originale et champêtre. A l'intérieur, on découvre des peintures aux naïfs sujets qui n'ont pas leur pareil dans l'art populaire de notre pays; puis, une « casa santa », dont une des façades forme l'autel; et une double sculpture unique en Suisse, qui représente la stigmatisation de saint François d'Assise: de l'ange lanceur de rayons, des fils dorés traversent toute la voûte pour atteindre la statue du saint où paraissent les stigmates.

Venue l'heure de passer aux nourritures terrestres, on alla déjeuner au « Kurhaus » et au « Pilatusblick ». Puis l'on quitta à regret ce romantique Eigenthal, pour regagner Lucerne et la salle du Grand Conseil, aménagée dans un ancien hôtel particulier.

L'assemblée générale fut ouverte par le président Ariste Rollier. Des souhaits de bienvenue furent exprimés par M. Scherer et par le président du gouvernement lucernois, M. Kurzmeyer (qui était accompagné de son collègue M. Muheim). Notre secrétaire général, M. Laur, retenu dans sa famille par un deuil cruel, n'était malheureusement pas là pour lire son substantiel rapport, ce dont se chargea M. Wettstein. M. Pierre Zœlly, de Zurich, petit-fils et petit-neveu des Genevois Guillaume et Edmond Fatio, fut élu au Comité central. Puis l'assemblée accepta l'élévation de la cotisation centrale de 6 à 8 fr., non sans que le président de la section tessinoise eût exprimé la crainte, que nous espérons infondée, de perdre des adhérents. Aux divers, il fut parlé de « cocacolonisation » (un mot qui eut du succès), et un membre exprima le vœu que l'assemblée générale discutât aussi les grands problèmes du « Heimatschutz ». Ce qui pose un problème de temps, car, déjà, l'heure fixée pour le dîner dans les hôtels était dépassée!

Après le repas, les uns allèrent ouïr à la paroisse Saint-Paul les conférences de M. Reinle, conservateur cantonal des monuments et sites, sur l'histoire de l'art dans le canton, et du professeur Bœsch sur Lucerne et les Lucernois, tandis que les autres, par les rues de cette ville charmante, allaient s'instruire *de visu*.

Le dimanche matin, par un temps frais mais clément et souvent ensoleillé, la longue théorie des cars s'ébranla en direction de Sempach,



Culte en commun des deux confessions célébré le 26 mai devant la chapelle de Sempach.

pour un service divin en commun. Toute la campagne lucernoise a par elle-même quelque chose de religieux, par la douce sérénité de ses lignes et la pureté intacte de ses paysages, son charme non point austère, mais aimable, et qui se concrétise dans les grâces de ses églises baroques. Dans la luxuriance de mai, ses plantureuses prairies et ses riches vergers semblaient avoir reçu toutes les bénédictions. L'herbe y était si haute que les blanche corolles des ombellifères rejoignaient les bouquets inclinés, et plus blancs encore, des branches de cerisiers en fleurs.

En Suisse romande, les champs de batailles historiques semblent appelés à accueillir des lignes de pylônes; en Suisse alémanique, on y élève des chapelles commémoratives. Celle de Sempach, avec son esplanade entourée d'érables et de tilleuls plusieurs fois centenaires, forme un cadre émouvant pour les cérémonies. Devant son mur de pierre se détachait la note colorée et pittoresque des uniformes de style vieillot de la fanfare locale. L'assemblée chanta et pria en chœur, et entendit pour terminer la chaude éloquence de l'abbé Crettol, président du «Heimatschutz» du Bas-Valais, qui exalta l'exemple de foi que nous ont donné les héros de Sempach.

Non loin de là, au faite de la colline du Kirchbühl qui domine le lac, et d'où la vue est admirable, se dresse la vénérable église de Saint-Martin (point baroque, celle-là, et le président Scherer était heureux de cette exception!), entourée de quelques vieilles fermes avec lesquelles elle forme un très bel ensemble. C'est la plus ancienne du canton. Des travaux de

restauration, il y a une dizaine d'années, y ont révélé des fondations romaines, puis carolingiennes; le roman et le gothique s'y marient curieusement dans la même façade. La tour est romaine à sa base, médiévale dans sa partie médiane, gothique dans sa partie supérieure. Les parois latérales de la nef sont couvertes de fresques de la fin du XIII^e siècle, où l'on distingue en particulier un immense saint Christophe, et des draperies peintes qui rappellent celles du château de Chillon. Sous la voûte du chœur, aux fresques et aux arcatures de gothique flamboyant, se trouvent trois autels de style pré-gothique, particularité assez rare dans notre pays, et où se reconnaît l'influence de Grünewald; celui du centre porte une statue de saint Martin, sculptée à la fin du XVI^e. Le trésor du sanctuaire est un crucifix en métal de l'an mille, où le visage du Christ, allongé comme un visage du Greco, fait une impression extraordinaire.

Après une pause méridienne à Sursee aux splendides enseignes, où l'on constata une fois encore que la gastronomie lucernoise est remarquable, et où les convives furent salués par le président de commune, on se rendit à l'ancienne abbaye cistercienne de Saint-Urbain, fondée au XII^e siècle, et qui fut au XIV^e un centre de culture au très vaste rayonnement. Il y avait là, notamment, une école de théâtre que notre époque pourrait envier. L'édifice actuel date du début du XVIII^e. Il est d'un baroque très sobre. Par ses dimensions, sa clarté intérieure et son architecture, il rappelle étonnamment Bellelay. L'orgue, merveilleux d'élégance et où prévaut encore l'ancien système de la soufflerie, n'y apparaît pas comme une adjonction posée sur la galerie, mais il est réellement intégré à l'architecture; et les flûtes centrales y sont disposées de manière à reproduire les armoiries de l'abbé fondateur. Ce sont les stalles sculptées du chœur, baroques mais de composition Renaissance, qui ont fait la réputation mondiale de Saint-Urbain. Un peu antérieures au reste de l'édifice, elles marquent le glorieux début de l'art baroque allemand du bois. Quelques-unes de leurs sculptures représentent l'ancien cloître de l'abbaye, ce qui a permis d'en reconstituer les plans. Dans le corps de logis attenant (qui sert d'hôpital psychiatrique), on visite avec beaucoup d'intérêt la salle de l'ancienne bibliothèque, dont les rayons et les galeries sont soutenus par des personnages de bois (sculptés par le même artiste, Peter Fröhlicher) symbolisant les quatre éléments, les quatre saisons et les quatre races. Remercions ici M. Arbenz, président de la section bernoise, excellent connaisseur de l'édifice, d'avoir piloté les Romands du haut en bas de cet impressionnant ensemble.

De l'autre côté de la cour d'entrée, devant le bâtiment où logeaient autrefois les dames en visite à l'abbaye, la file des cars partit pour la dernière étape avant Lucerne: Blatten. Jeunes filles qui espérez un mari, faites le pèlerinage (après tant d'autres) de l'église Saint-Josse: elle vous portera bonheur. Les patriciens lucernois y célébraient volontiers leurs noces, et l'on s'y marie encore beaucoup. Son élégance baroque se prête d'ailleurs à l'événement mondain. Elle est pourtant un composé d'éléments qui vont du XIV^e au XVIII^e siècle. A l'origine, le sanctuaire fut l'accomplissement d'un vœu d'un habitant de Blatten qui était allé en pèlerinage au mont Saint-Michel et à Saint-Josse (Normandie), et qui avait échappé par miracle à des brigands. Il s'y trouve un maître-autel dont le revêtement de feuilles d'or, de 1680, est parfaitement conservé. On lui préférera cependant les deux petites chapelles latérales, de 1630, où de ravissantes statuette peintes, de forte taille, représentent, dans l'une, une

descente de Croix, dans l'autre le mariage de Joseph; et là, un des personnages, en costume et perruque Louis XIII, surprend et amuse le spectateur de ce tableau vivant. Toute la nef, d'une surabondante richesse, est ornée de panneaux peints qui racontent la vie de saint Josse.

Il faudrait encore parler de toutes les ravissantes chapelles entrevues le long des routes du pays lucernois... Bornons-nous à recommander aux absents – qui ont eu tort – de suivre un jour par leurs propres moyens ce magnifique itinéraire.

C.-P. Bodinier

Le sort d'un Schlössli

Kriens est un bourg au sud de Lucerne. Depuis plus de mille ans, sur une éminence, est campé un Schlössli, propriété de la famille Meyer de Schauensee.

Grande fut la surprise – car c'était un domaine en fideicommiss – quand on apprit, au début de cette année, que ce château, avec un domaine de 23 ha, avait été vendu pour un million et demi à la société par actions Belsa, dont le siège est à St-Gall.

Cette vente inattendue provoqua dans la commune de forts remous d'opinion. Une assemblée publique, le 13 février, décida de constituer un comité pour la sauvegarde du Schlössli. Nommé président, M. Alexandre Wili, juge pénal et avocat, réussit d'abord à obtenir l'appui de cercles étendus, et, ensuite, par d'heureuses démarches auprès des acquéreurs, amena ceux-ci à envisager la cession de ce bien-fonds à la commune de Kriens.

D'autre part, le comité d'action organisa une procession qui se rendit le 9 mars au siège du gouvernement lucernois. Le cortège était formé de 700 écoliers, d'un fort contingent d'habitants de Kriens, des délégations des Sociétés locales. Il était accompagné des deux corps de musique, et se signalait au loin par de nombreux drapeaux. Ensuite se déroula une impressionnante manifestation, au cours de laquelle des discours furent prononcés en faveur de la sauvegarde du Schlössli. Successivement parlèrent M. Otto Schnyder, président de la commune de Kriens, M. Werner Kurzmeyer, à la fois Schultheiss du Canton et conseiller d'Etat, M. Werner Bühlmann, conseiller d'Etat chargé du Département des finances, et M. Paul Kopp, président de la ville de Lucerne. Après quoi le directeur des écoles de Kriens, M. Franz Schütz, donna lecture d'une supplique rédigée en vieux-haut-allemand.

Cette originale manifestation suscita à la cause de nouvelles sympathies.

Le Conseil communal de Kriens se laissa gagner à l'idée du comité, et se prononça courageusement en faveur de l'achat, malgré les lourdes charges qui en résulteraient. Il adressa aux électeurs un message précis et convaincant, engageant ceux-ci à approuver la convention d'achat entre la société Belsa et la commune, y compris le crédit nécessaire pour l'opération. Les questions de droit délicates que soulevait l'affaire furent réglées par un comité ad hoc, et, à la date du 28 avril, les électeurs de la commune bourgeoise donnaient une réponse affirmative, par 1855 oui contre 550 non.

Le comité d'action adresse à la Ligue suisse du Heimatschutz ses sincères remerciements pour l'appui moral que celle-ci lui a prêté. Il n'a pas encore pu se dissoudre, car son travail n'est pas achevé. Il est juste de rendre hom-